

Léon XIV : quelle ligne, quels messages ?



Le 8 mai 2025, Robert Francis Prevost devient le 267ème pape de l'Église catholique et prend le nom de Léon XIV.

François MABILLE, professeur de science politique à l'Institut de relations internationales et stratégiques et directeur de l'Observatoire géopolitique du religieux, qui a notamment écrit *Le Vatican. La papauté face à un monde en crise*, s'interroge sur le style diplomatique du nouveau pape dans une tribune publiée par Le Monde le 2 décembre 2025.

En effet, Léon XIV a choisi de faire son premier voyage international de la Turquie au Liban, remplaçant ainsi l'histoire chrétienne au cœur de son pontificat et posant chacune de ses prises de position dans un cadre clair se référant toujours au droit international. C'est pourquoi à Ankara, il va se rendre au mausolée d'Atatürk rappelant ainsi que la Turquie repose aujourd'hui sur une architecture juridique laïque malgré le pouvoir d'Erdogan qui remet cette vérité en cause. Il insiste sur le fait de reconnaître une pluralité des identités religieuses faisant donc face à la politique d'Erdogan. Le pape s'implique vivement dans la défense des minorités religieuses présentes en Turquie, c'est d'ailleurs l'objet de sa rencontre avec le patriarche orthodoxe d'Istanbul en affirmant que l'État se doit de jouer un rôle de protecteur envers ces minorités. Avec subtilité le pape cherche à protéger les minorités malgré un climat tendu. Le pape va tout de même tracer une frontière précise, en s'appuyant sur le principe de liberté de conscience, en refusant de prier à la Mosquée bleue, rappelant que le respect mutuel n'implique pas une confusion des rites.

Au Liban, il agit de la même façon en demandant aux dirigeants politiques de respecter l'article 13 de la DUDH en rappelant l'importance du respect de l'État de droit ainsi que le droit de quitter son pays et d'y revenir. En s'appuyant sur le droit international le pape cherche à réconcilier les peuples en entamant une reconstruction. Il met donc en place une diplomatie plus normative et protectrice. C'est pour cela d'ailleurs qu'il encourage une solution à deux États pour régler le conflit israélo-palestinien. Le pape, en évitant les attaques directes, permet un dialogue plus sain avec des régimes politiques assez sensibles et instables. Le pape prend donc le rôle d'arbitre pour apaiser les tensions. Le Vatican n'est pas là pour imposer une quelconque souveraineté politique mais pour protéger des traditions et des minorités menacées, notamment là où les minorités chrétiennes sont ciblées comme en Turquie et au Liban. Mais François MABILLE va tout de même pointer certains risques que cette diplomatie peut entraîner. En effet, la manière subtile qu'utilise le pape pour dénoncer peut paraître trop « feutrée » et ainsi manquer de clarté. De plus, le fait de se reposer sur

des articles de droit peut inciter les dirigeants autoritaires à neutraliser ses paroles grâce aux limites que celles-ci peuvent présenter. Les minorités attendent également plus que du droit dans un contexte où les leurs sont très limités. François MABILLE attend donc de voir si ces rappels au droit international pourront se transformer en mesures plus concrètes à l'avenir.

Plus axé sur la religion en elle-même, le groupe « Pour un christianisme d'avenir » dénonce la conception du pape sur le divin au XXI^{ème} siècle, notamment vis-à-vis du concile de Nicée. Robert AGENEAU, Serge COUDERC, Paul FLEURET, Jacques MUSSET, Odile PONTON et Philippe PERRIN prennent tous la parole à ce sujet dans une deuxième tribune publiée par Le Monde le 27 novembre 2025. Paul FLEURET a récemment publié *Le Credo de Nicée est-il toujours croyable ?*

Le Concile de Nicée (dans l'actuel Turquie) a eu lieu en 325 à l'initiative de l'empereur Constantin. Ce concile est considéré comme primordial pour l'Église et notamment le pape Léon XIV qui a tenu à le célébrer lors de son voyage. Lors de ce concile les évêques ont défini d'une manière intangible la foi officielle des chrétiens : « Jésus est Dieu, fils unique de Dieu... ». Aujourd'hui, en 2026, l'Église s'appuie toujours sur ce concile de l'an 325, ce qui est déploré par le groupe « Pour un christianisme d'avenir » car c'était un langage différent selon eux. En effet à cette époque les représentations de Dieu n'étaient pas uniformes, chaque Eglise de l'Empire romain avait sa propre vision. Cela vient du fait que, après l'édit de Milan en 313 qui permet aux chrétiens de pratiquer leur foi, l'Église se divise en deux visions principales, les uns s'appuyant sur le Nouveau Testament, divinisant donc la figure de Jésus, là où les autres s'appuyant sur la vision du prêtre Arius réfutent cette divinisation. C'est pour cela que le concile de Nicée est organisé, afin d'avoir une profession de foi unique pour tous les chrétiens. Les « anti-arianisme » étant majoritaires, les évêques signent donc une profession de foi unique élaborée par les opposant à l'arianisme, le Christ est défini en tant que Fils unique de Dieu. Le groupe « Pour un christianisme d'avenir » trouve cette manière de faire assez douteuse et remet donc en cause les fondements du concile de Nicée.

Par la suite, d'autres conciles ont été organisés afin d'avoir un avis commun à tous autour d'un mystère religieux notamment par l'empereur Théodose 1^{er} en 381 sur le dogme de la Sainte Trinité. Ou encore en 431, le concile d'Ephèse par Théodose II où Marie est déclarée Mère de Dieu et condamnant le patriarche Nestorius qui affirmait que Marie n'avait donné naissance qu'à « un humain lié au logos divin ». Pour les membres du groupe les conclusions de ces différents conciles n'ont plus de sens. Le « Jésus historique » qu'ils connaissent n'a « jamais proclamé qu'il était Dieu », disent-ils. Ou encore, sur la naissance de Jésus, selon eux, il serait né « comme un humain à part entière » affirmant que « sa conception par une femme vierge fécondée par Dieu relève d'une image symbolique ». Ce groupe prend donc des décisions très tranchées, affirmant le contraire de ce qui a été instauré par des dogmes grâce aux différents conciles. Il se sépare donc de la vision du Pape Léon XIV. Ils vont encore plus loin en appelant à voir Jésus, plutôt « comme un prophète ».

Ainsi, le groupe d'AGENEAU, COUDERC, FLEURET, MUSSET, PONTON et PERRIN cherchent à faire « évoluer » la foi dans notre temps, s'appuyant sur d'autres sources et dénonçant le point de vue de l'Église et du pape Léon XIV qui souhaite préserver la tradition des conciles afin de chercher à unifier un maximum de catholiques à travers le monde. Malgré la volonté du pape, de nombreuses divisions persistent au sein des croyants, et trouver un terrain d'entente sur les nombreuses questions reste une tâche très difficile, les différentes sources étant détériorées à cause notamment de l'épreuve du temps.